

La Montagne

Lundi 23 mars 2015

TRAVAUX PUBLICS ■ Sébastien Mons est un pionnier corrézien en matière de détection de réseaux enterrés

Un sourcier des temps modernes

Suite à la nouvelle réglementation sur les déclarations de travaux, Sébastien Mons a créé Détekt Réseaux 19-87.

Driss Choit
tulie@centrefrance.com

Tel un sourcier moderne, il passe au-dessus du sol, muni de son appareil à induction et de son géoradar. « D'abord je branche ma pince sur le secteur et j'envoie une fréquence au générateur. Le volume de réception augmente d'abord jusqu'à saturer, puis, il va se réguler automatiquement. Plus la saturation est forte, plus on est proche du réseau. Je passe sur le sol et le détecteur à induction émet un son. Je suis au-dessus du réseau »

À la tête de Détekt Réseaux 19-87, basée à la pépinière d'entreprises Impact, Sébastien Mons, 35 ans, est de ceux qui surfent sur la vague de ce nouveau métier : détecteur de réseaux enterrés (eaux, électricité, gaz, télécom).

Haute technologie

Pour ce faire, il dispose de deux appareils. Le détecteur à induction permet de repérer tous les réseaux qui ont du courant grâce à un générateur, auquel on envoie une fréquence. Le géoradar, qui « ressemble à une grosse poussette » selon le technicien, va réaliser comme une échographie du sol. Elle permettra de contrôler les ré-



TECHNOLOGIES. Sébastien Mons recherche des réseaux souterrains avec l'appareil à induction et le géoradar.

seaux déjà connus et de repérer ceux non détectés.

Cette technologie coûteuse qui provient de la géologie a été adaptée pour les travaux publics. Le dispositif global, qui comprend l'appareillage et les logiciels, coûte dans les 70.000 €. Cet investissement, le chef d'entreprise le rentabilise. Sur chaque projet sur lequel il intervient, 1 à 3 % du coût total

du chantier lui revient. Plus le marché est gros, plus son pourcentage est petit et inversement.

Avant de se lancer dans ce métier, ce haut-viennois a suivi des études de génie civil à Egletons. C'est chez Eurovia, l'entreprise de travaux publics, qu'il fera ses premières armes. Technicien mètreur, géomètre topographe, chargé d'études puis conducteur de travaux, ces 14 années d'expérience au sein de la filiale

lui auront permis de se rendre compte de certaines réalités : « ça m'a choqué de voir le personnel prendre de nombreux risques. C'est un comble qu'il n'existe pas de cartographie plus précise ! »

Prévoir l'imprévisible

Désireux de changer d'activité tout en restant dans le domaine des travaux publics, Sébastien Mons se lance alors dans l'aven-

ture Détekt Réseaux 19-87. Il est ce qu'on peut désormais appeler technicien en détection de réseaux. Ce métier récent a connu un boom suite à la réglementation sur les déclarations de travaux (DT) et les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), en cours depuis juillet 2012. Elle rend obligatoire le repérage de réseaux enterrés.

L'apparition de cette nouvelle technologie permet aujourd'hui, de prévoir l'imprévisible. « En anticipant la détection des réseaux, on assure la faisabilité d'un projet. Avant ça, on faisait confiance aux plans donnés par les concessionnaires. On attaquait les chantiers sans être totalement sûrs que nous ne risquions rien. Suite à l'accident mortel d'un pompier en 2009, la règle essentielle de cette loi est d'assurer la sécurité des riverains et du personnel qui réalise les travaux. C'est un métier qui découle du bon sens ». ■

A LA POINTE

Précision. La précision des cartographies de réseaux se découpe en trois catégories. A : on le situe dans un rayon de 40 centimètres ; B : 1,5 m ; C : supérieur à 1,5 m. Si les cartes du concessionnaire répondent à la classe A, il est possible de s'y fier. Dès qu'on entre en catégorie B ou C, des investigations complémentaires sont obligatoires.